

Collectif contre la gare TGV de Montpellier la Mogère

Communiqué du 31 mars 2016

Achèvement de la dalle de la gare-pont et lancement des États Généraux du Rail : c'est le moment de suspendre les travaux

Une gare dont l'utilité, jamais évaluée, va être questionnée

Jusqu'à présent, la pertinence de la gare TGV de Montpellier - la Mogère n'a pas été examinée une seule fois, sa justification reposant systématiquement sur d'obscures décisions passées.

Avec le lancement des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité par la Région Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées, qui suspend ses versements au projet dans l'attente de l'issue de cette consultation, il est possible que la mauvaise implantation et l'inutilité de cette gare TGV soient enfin démontrées.

Le prochain achèvement de la dalle de la gare-pont

La dalle-pont de la gare TGV de Montpellier - la Mogère va être terminée début avril : c'est le moment d'envisager toutes les hypothèses.

Les voies de la gare, d'une longueur de 800 mètres, ont une utilité pour faciliter la cohabitation des trains de marchandises avec des trains plus rapides (le Contournement de Nîmes et Montpellier, ou CNM, est une ligne mixte : fret et TGV à 220 km/h).

Quant à la dalle, construite avant que les trains ne circulent sur le CNM, elle peut être laissée en l'état, dans l'attente de son affectation future : comme base d'une future gare TGV si la capacité de la gare Saint-Roch devenait réellement insuffisante et si les risques d'inondation sont effectivement maîtrisés et , ou comme plateforme facilitant le franchissement du faisceau de voies, qui représente une nouvelle et importante coupure urbaine.

Un appel à suspendre les travaux à l'achèvement de la dalle-pont

Nous appelons les différents partenaires du projet, en particulier Monsieur le Préfet de l'Hérault, Pierre Pouessel, Monsieur le Président de la Métropole de Montpellier, Philippe Saurel, et les responsables de la SNCF et de SNCF Réseau, à se réunir et à convenir au plus vite d'une suspension des travaux à l'issue de la construction de la dalle-pont.

Une alternative toujours valable : l'aiguillage de Saint-Brès

La desserte de la gare de Montpellier centre (gare Saint-Roch) par des TGV utilisant le CNM est possible, sans nouvelle gare, par l'aiguillage de Saint-Brès dont la réalisation a été décidée dans la déclaration d'utilité publique du CNM. Nous proposons que ce modeste ouvrage soit réalisé avant tout autre coûteux investissement.

Une lettre ouverte au président de la Métropole de Montpellier

C'est par une lettre ouverte que nous nous adressons à M. Philippe Saurel, président de la Métropole de Montpellier, afin de lui rappeler qu'il serait tenu pour coresponsable du scandale que constituerait la mise en service d'une gare TGV sans trains. Le fait d'avoir à plusieurs reprises dénoncé cette absurdité ne lui permettra pas de se dédouaner de ce scandale, étant donné qu'il n'a jamais pris la moindre décision pour freiner le projet, bien au contraire.

Collectif anti gare de la Mogère
M. Michel JULIER
22 rue Meyrueis
34000 Montpellier

portable : 06.83.83.37.40
e-mail : garetgv@free.fr
site internet : <http://garetgv.free.fr>

Montpellier, le 31 mars 2016

M. le Président, Philippe SAUREL
Montpellier Méditerranée Métropole
50 place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier Cedex 2

Objet : Appel à la suspension des travaux de la gare de la Mogère

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président,

Vous avez dénoncé à plusieurs reprises le risque que la gare de la Mogère soit inutile, faute de trains qui la desserviraient. Or c'est bien ce qui s'annonce, au vu des prévisions de trafic de la SNCF et des doutes sur la construction de la gare TGV de Nîmes-Manduel. Vous seriez tenu pour coresponsable d'un tel fiasco, n'ayant pris aucune décision pour l'éviter.

Vous avez également indiqué que l'institution que vous présidez cesserait de financer ce projet si la Région s'en retirait. Or celle-ci a officiellement suspendu ses versements, et il est tout à fait probable que les États Généraux du Rail et de l'Intermodalité concluent à son mauvais positionnement et à son inutilité pour de nombreuses années voire décennies, ne serait-ce qu'à la lumière des dernières estimations de fréquentation.

Votre inquiétude concernant la perte d'un financement dédié aux équipements de transport de la Métropole de Métropole est légitime. La Région a toutefois indiqué qu'elle pourrait subventionner la ligne 5 du tramway si une demande de subvention lui était transmise. Cette option nous semble devoir être envisagée, au risque de voir d'autres projets dans la Région être retenus à la place.

Le prochain achèvement de la dalle constitue un moment charnière pour mettre vos actes en accord avec vos précédentes déclarations : en demandant la suspension des travaux à ce stade, vous proposeriez une issue techniquement justifiable et permettant à chacun de sortir par le haut.

En outre, des recours déposés devant la justice administrative mettent en cause ce projet ainsi que le contrat de partenariat SNCF Réseau SAS Gare de la Mogère : il serait d'autant plus légitime en la circonstance d'attendre leur issue.

À l'inverse, nous pensons que votre suggestion d'une gare routière destinée aux « cars Macron » (cars en concurrence avec le TGV) à proximité de la gare TGV de la Mogère n'est pas pertinente, les passagers de ces autocars étant précisément les personnes qui n'utilisent pas le TGV.

Nous restons à votre disposition pour échanger de façon plus approfondie.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collectif,
Michel JULIER, porte-parole